

**Locale petite enfance
Sélestat**

Réunion du 7 novembre

Présents

GOETZ Frédéric, AGF Benfeld
BAUER Amandine, Espace enfant Sundhouse
WURTH Hélène, RAI
LETOREL Olivier, Chargé de développement parentalité CCS
GUZMAN Monique RAM de Markolsheim
LALLEMAND Emilie, CD
GUY Mireille, PEP Alsace
PERRIN Magali, CESF CAF
PERROT Marie, Référente famille Vivarium Villé
SPIEGEL Virginie, responsable Multiaccueil Markolsheim
STORTI Valérie, RAM Sundhouse
GENTNER Bénédicte, Référente territoriale CD
KERN Catherine, coordinatrice petite enfance CCS
VERRECCHIA Enzo, conseille petite enfance CAF
RUBIO Marie-Nicole, Le Furet

1. L'éveil artistique et culturel

Synthèse présentée Enzo Verrecchia voir en PJ

Ressources : <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/194000584.pdf>

Vidéo <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Education-artistique-et-culturelle/Eveil-artistique-et-culturel-des-jeunes-enfants/Lire-avec-un-tout-petit-et-son-parent>

2. Information succincte sur le plan pauvreté et les suites en terme de formation des professionnel.l.e s de la petite enfance

Le premier axe du plan pauvreté concerne la petite enfance

réseau d'accompagnement des **PARENTS**

LEFuret

- 1. Développer l'accueil de la petite enfance sur tout le territoire**, avec un bonus dans les communes pauvres (+ 1 000 € par place de crèche)
- 2. Favoriser la mixité sociale dès les premiers pas**, avec un bonus mixité dans les crèches et le tiers-payant pour le recours à une assistante maternelle, sans avance de frais (jusqu'à 2800 € par an et par place pour 90 000 places et 75 M€)
- 3. Un plan de formation et un nouveau référentiel pour 600 000 professionnels de la petite enfance en lien avec les formations des professeurs du 1^{er} degré** : afin de favoriser le développement de l'enfant et l'apprentissage du langage avant l'entrée à l'école maternelle

<https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/lutte-pauvrete-gouv-fr/la-mise-en-oeuvre/agir-contre-les-inegalites-des-le-plus-jeune-age/article/plan-de-formation-des-professionnels-de-la-petite-enfance>

- 4. Des parents accompagnés sur tout le territoire** : renforcement des PMI, 300 centres sociaux supplémentaires, développement des espaces-rencontres, lieux d'accueil enfant-parent, ludothèques
- 5. Des réponses aux situations attentatoires aux droits de l'enfant** : 125 M€ pour développer et adapter l'offre d'hébergement et d'accompagnement vers le logement des familles, maraudes protection de l'enfance/État dans les métropoles pour lutter contre la situation des enfants à la rue et la mendicité
- 6. L'accès à une alimentation équilibrée pour tous** : offre de lait et alimentation infantiles à bas prix, un fonds pour proposer dans les écoles des petits déjeuners et développer l'éducation alimentaire en associant les parents, des tarifs de cantines accessibles à toutes les familles dans les petites communes fragiles
- 7. Une prévention accrue en santé** : création de 100 centres et maisons de santé dans les quartiers prioritaires, mobilisation de la médecine de ville en milieu scolaire
- 8. Des moyens éducatifs renforcés dans les territoires fragiles** : instruction obligatoire à 3 ans, dédoublement des classes de CP/CE1 en REP et REP +, propositions de 30 000 stages de qualité aux élèves de 3^{ème} des quartiers, programme « devoirs faits » en lien avec les dispositifs de réussite éducative, promotion de la mixité sociale au collège, expérimentation de territoires à haute qualité éducative et création de cités éducatives

3. Information sur la commission des 1000 jours

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/09/19/faire-des-1000-premiers-jours-de-lenfant-une-priorite-de-laction-publique>

4. Le cadre national petite enfance

Travail de discussion par petits groupes sur 2 principes touchant la question de la parentalité voir PJ

Ce texte-cadre expose les principes que la France adopte, en vue de garantir les meilleures conditions d'accueil à ses très jeunes citoyens. En prenant en compte les besoins fondamentaux des tout-petits, il reformule les pratiques professionnelles à partir du point de vue de l'intérêt supérieur de l'enfant, et explicite la manière dont le monde de la petite enfance peut poser les bases nécessaires à un développement complet et harmonieux, respectueux des droits, des besoins et de la singularité de chaque petite fille et de chaque petit garçon.

Chaque enfant, chaque famille, est unique. Ils s'inscrivent en même temps dans une société en évolution. Les petites filles et petits garçons accueilli.e.s portent leur histoire et leur singularité. Quel que soit le mode de vie de leur famille, quelles que soient leurs situations particulières, sociales, de santé ou de handicap, toutes et tous doivent pouvoir être accueilli.e.s ensemble. Le développement des modes d'accueil est, par ailleurs, un objectif à poursuivre afin d'accueillir les enfants qui en sont encore éloignés, dans une perspective de mixité sociale et d'inclusion, conditions d'une citoyenneté partagée.

Le secteur de la petite enfance s'adapte aux transformations sociales, familiales, culturelles et à l'évolution des savoirs. Les modes d'accueil de la petite enfance, qu'ils soient individuels ou collectifs, doivent répondre aux attentes spécifiques de chaque enfant, en lien avec sa famille, en favorisant le vivre ensemble et l'égalité entre tous les enfants. Ils doivent offrir aux enfants les conditions d'un accueil sécurisant, personnalisé, ludique, encourageant sa vitalité découvreuse, son désir d'apprendre, de s'exprimer et de se socialiser. Accueillir le jeune enfant, c'est prendre soin de sa vulnérabilité et de ses potentialités. L'accueil de la petite enfance est ouvert sur le monde environnant, la nature, la culture, les sciences. Les professionnel.le.s accueillent les enfants avec compétence, sensibilité, affection, et respect.

Quelques éléments de synthèse des échanges

1. **Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.**

L'accueil de toutes les familles est un objectif difficile à atteindre car il faut tenir compte de la situation économique et de l'emploi des parents

Le préalable à la qualité d'accueil serait la considération qui est faite aux métiers de la petite enfance trop mal reconnus et rémunérés.

Dans ce contexte difficile parfois de bien répondre aux besoins des parents

L'accueil des enfants handicapés se fait depuis 20 ans les liens avec les CAMSP sont très importants

Le développement des micro-crèches (240) questionne sur le modèle économique qui est privilégié par les politiques publiques actuelles et leur capacité à accueillir les parents les plus démunis et favoriser la mixité des publics.

Le premier accueil est particulièrement important pour créer une relation de confiance
Le facteur temps est déterminant.

Veiller à donner toute leur place aux pères

2. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

La coéducation a toute sa place dans les projets

Mettre en place des actions autour de la parentalité

Ex : sensibilisation/écrans

Il faut réfléchir en écho à la CIDE et à l'intérêt supérieur de l'enfant

Il est noté que les familles sont bien entourées dans les EAJE et chez les assistantes maternelles mais il y a un problème dès l'école maternelle.

Il n'est pas simple de rejoindre et d'impliquer les parents.

Lorsqu'on identifie une difficulté et qu'on met des choses en place le succès n'est pas toujours au rendez-vous.

Parfois nécessité d'un accompagnement individuel mais il faut des moyens.

A Villé un travail très intéressant sur les transmissions a été mené.

Besoins de formations, de supervisions.

Le Elearning se développe mais on a besoin de faire un travail en équipe notamment sur les projets.

Les partenariats sont très importants sur le terrain pour avoir des complémentarités.

PERSPECTIVES

Il est important de créer une suite à cette rencontre pour :

Partage d'expériences : valoriser des actions de terrain ex : les transmissions

Prendre du recul

Soutenir des initiatives

Elaborer un projet collectif